

À suivre

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1981)**

Heft 579

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— encourager la rénovation des anciens immeubles situés au centre, tout en veillant à leur conserver des loyers abordables;

— appliquer avec rigueur le décret cantonal sur les démolitions et transformations d'immeubles, afin d'éviter toute disparition injustifiée de logements;

— exiger la présence de logements dans toutes les constructions d'immeubles à prédominance commerciale.

Ce plaidoyer pour la vitalité du centre urbain se fonde sur un diagnostic sévère de la politique du logement menée jusqu'ici. Citons encore le comité d'action: «A Lausanne, bien que des mesures aient été prises pour tenter de protéger les logements existants, force est de reconnaître que la loi du marché a privilégié les locaux commerciaux — offrant des possibilités de gains supérieures — au détriment des logements et de leurs habitants. Sous l'effet de la conjoncture, la demande de bureaux et locaux commerciaux s'accroît fortement et si l'on n'y prend pas garde, la diminution des habitants au centre se poursuivra. Dans le même temps, les jeunes nés au cours des années de forte natalité, débouchent dans la vie active et cherchent à se loger. D'autre part beaucoup de familles — souvent rejetées à la périphérie — cherchent de grands logements au centre, et ceux de trois, quatre ou cinq pièces à loyers raisonnables sont introuvables.»

UNE PLACE À VILLARS-VERT

Voyez également la lutte exemplaire que mènent à Fribourg, dans le quartier périphérique de Villars-Vert, les habitants résolus à sauver un espace vert au centre de cette cité dortoir (une vingtaine de blocs locatifs construits pendant les années soixante).

Là aussi, des habitants réagissent contre les plans d'un promoteur, appuyé par le Conseil communal. La résistance se développe depuis plus de cinq ans, éveil des sensibilités à la qualité de l'aménagement urbain, manifestation contre le projet de bistrot sur la place convoitée, négociations avec les autori-

tés, publication régulière d'un petit journal de quartier, gestion en commun d'une crèche, apprentissage du combat dans le dédale des plans et des préavis officiels.

Aujourd'hui se jouent, semble-t-il, les dernières phases de l'affrontement: les habitants sont loin d'avoir baissé les bras, mais que dire des pouvoirs publics qui notaient en avril dernier: «Il reste à relever que le Conseil communal s'était efforcé, à maintes reprises, d'obtenir de la part du propriétaire un prix pouvant convenir pour l'achat du terrain en question. La réduction concédée par le propriétaire n'était cependant de loin pas suffisante pour justifier un nouvel investissement dans le quartier.» (Préavis du 21.4.1980, cité par le bimensuel du Parti socialiste fribourgeois «Travail» — n° 3/1981, c.p. 796, 1701 Fribourg — dans un petit dossier très bien documenté.)

A SUIVRE

Ceci n'explique bien sûr pas cela, mais il est tout de même intéressant de noter que dans ce Zurich aux prises avec les difficultés que l'on sait, le marché du logement n'existe pas, selon les termes mêmes de l'Office de statistique de la ville: 131 appartements libres au 1.12.1980, cela ne suffit pas pour que se développent des rapports quelque peu satisfaisants entre l'offre et la demande (pour l'agglomération zurichoise, toujours selon les mêmes spécialistes, un taux de 0,5 à 2% serait souhaitable, en fait d'appartements à vendre ou à louer, soit entre 840 et 3370 appartements de toutes les tailles, ce qui semble tout à fait irréalisable, vu le degré actuel d'occupation du sol).

* * *

Chat échaudé craint l'eau froide: la ville de Berne vient de décider de mettre à la disposition de la «jeunesse mécontente» un centre de rencontre. Un crédit de 600 000 francs est d'ores et déjà voté à cet effet. Les travaux d'aménagement extérieur commenceront dès le mois de juin prochain et les lieux devraient être disponibles fin octobre. D'ici là, évi-

demment, de l'eau peut couler sous les ponts de l'Aar.

* * *

Une vague de cocaïne est en passe d'atteindre la Suisse; elle est en tout cas en train de déferler sur Bâle, après avoir submergé le Bade-Wurtemberg, signalent les autorités judiciaires et médicales compétentes dans la cité rhénane. Cette vague n'aurait rien à voir, par son ampleur, avec les précédentes tentatives de pénétration enregistrées dans notre pays et qui étaient le fait de revendeurs isolés.

* * *

Après «Zürich für das Volk» (deuxième édition), «Guide Genève débrouille» et d'autres, Berne a maintenant son guide pour touristes et indigènes désargentés mais curieux. «Bärn zum Läbe» (Berne pour y vivre) vient de paraître chez un éditeur zurichois (eco-Verlag). Les auteurs Jürg Binger et Dieter Kuhn ont rédigé un guide pratique qui n'existe, évidemment, qu'en allemand. Quelques pages sont réservées à des cités voisines: Bienne, Berthoud, Interlaken, Langnau, la Haute-Argovie, Soleure et Thoune.

* * *

Une sociologue bâloise, Ruth Hungerbühler, a été nommée membre de la Commission fédérale pour les questions féminines. Membre de l'OFRA, c'est la première représentante du nouveau mouvement féministe élue dans cette commission. L'OFRA (abréviation allemande d'Organisation pour les problèmes féminins) existe depuis une dizaine d'années et publie un mensuel «Emanzipation» depuis 1975. Des groupes existent dans plusieurs cantons alémaniques.

* * *

On peut bien jouer avec les images, mais pas avec l'orthographe: quelques lecteurs de DP se sont chargés de nous le rappeler après le dessin de Leiter paru dans le dernier numéro (577). Sacrée grammairie!